

ASAEL

L'A.S.A.E.L. est une association loi 1901, créée dans les Landes en 1962.

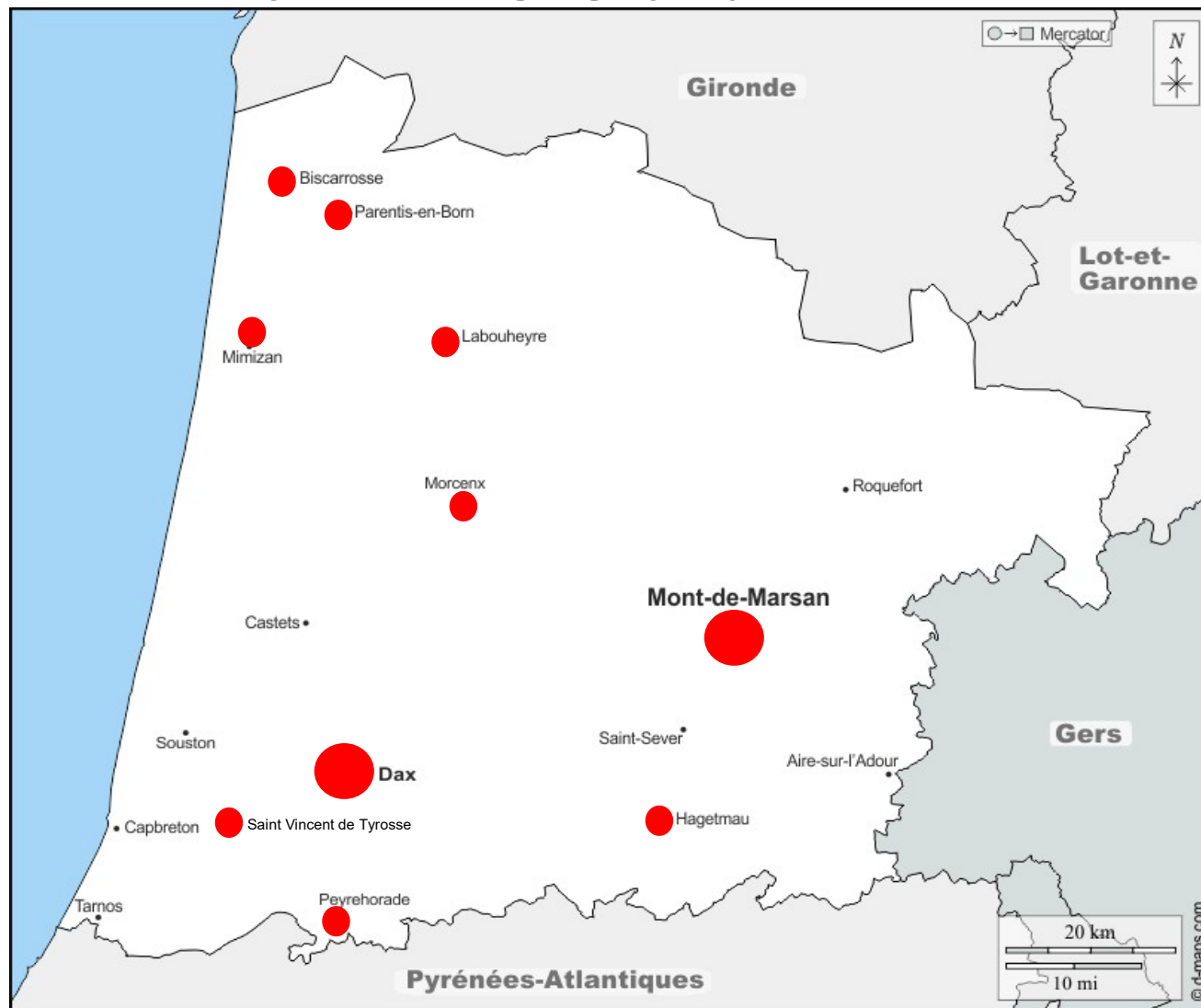
L'Association de Sauvegarde et d'Action Educative des Landes a pour objet l'accompagnement de toute personne vulnérable ou en situation de vulnérabilité.

Les personnes accompagnées peuvent être des enfants en bas âge, des mineurs en difficulté, en danger ou délinquants, des jeunes majeurs, des personnes adultes, des personnes vieillissantes, des personnes isolées ou des familles.

Les offres de service sont de natures diverses : éducatives, pédagogiques, matérielles, sociales, médico-sociales, et thérapeutiques.



Rayonnement géographique de l'ASAEL



ASAEL

Siège social

**11 boulevard Ferdinand de Candau
40000 MONT DE MARSAN**

**05.58.46.75.50 / contact@asael.fr
www.asael.fr**

Siren 782 099 329



Les établissements et services de l'ASAEL

Les valeurs associatives de l'ASAEL

Depuis 1962, les fondateurs bénévoles, les administrateurs militants, les salariés et les adhérents qui se succèdent restent toujours porteurs de valeurs fondamentales qui représentent le socle de l'association :

- ◇ l'humanisme,
- ◇ la laïcité,
- ◇ la liberté d'opinion et d'expression,
- ◇ la non-discrimination,
- ◇ la solidarité entre les êtres humains,
- ◇ la culture de responsabilité et de respect des droits,
- ◇ le droit à l'éducation,
- ◇ la promotion de la personne humaine dans sa dignité et son environnement.

Ces valeurs s'inscrivent dans le respect des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Convention internationale des droits de l'enfant, et de la Charte Européenne des droits fondamentaux.

Service AEMO Action Educative en Milieu Ouvert

L'AEMO est une mesure judiciaire, ordonnée par le Juge des Enfants, au bénéfice d'un ou plusieurs enfants d'une même famille. La mesure vise, par l'intervention à domicile d'un travailleur social, à la disparition ou à la réduction du danger encouru par le mineur, tout en soutenant les parents, dans l'exercice de leurs fonctions parentales.

Service AEMO Renforcée

L'AEMO Renforcée est une mesure judiciaire ordonnée par le Juge des Enfants, au bénéfice d'un ou plusieurs enfants d'une même famille. Cette mesure s'inscrit dans un dispositif d'alternative au placement, à travers l'intervention intensive à domicile d'un travailleur social. Elle vise, par des actions renforcées auprès du mineur et de sa famille, à réduire une situation de danger grave d'un enfant.

Pôle Parentalité

Les visites médiatisées, ordonnées par le Juge des Enfants, consistent à faire se rencontrer des parents et leurs enfants placés, en présence d'un tiers, dans un lieu neutre et sécurisé.

Service I.E Investigation Educative

Les mesures judiciaires d'IE ont pour objectif de mettre en place une aide à la décision pour le magistrat qui l'ordonne. La MJIE consiste en une démarche d'évaluation et d'analyse sur les points suivants :

- Les conditions matérielles d'existence du mineur,
- Les conditions d'éducation,
- Le contexte sociologique,
- La personnalité du mineur et des membres de son environnement familial,
- Le fonctionnement intrafamilial.

MECS Maison d'Enfants à Caractère Social

Accueil de mineurs et jeunes majeurs de 13 à 21 ans dans le cadre de mesures de placement administratives ou judiciaires au titre de la protection de l'enfance ou de la justice pénale des mineurs.

La MECS est composée de 2 sites implantés à Mont de Marsan et à Saint Paul Lès Dax.

Service PEAD Placement Educatif A Domicile

Le PEAD est une mesure d'accompagnement de mineurs, dans le cadre d'une décision de placement administrative ou judiciaire. Cette mesure est une alternative à un placement classique, par sa dimension de suivi intensif en milieu ordinaire et avec la possibilité d'un repli en institution.

Dispositif MNA Mineurs non Accompagnés

Accompagnement de MNA confiés par le Conseil Départemental des Landes, répartis sur 3 sites :

- 2 sites à Mont de Marsan
- 1 site à Saint Paul Lès Dax
- Des appartements diffus dans le département

Service SAF-Coparentalité

Activité en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes, la CAF des Landes et la MSA Sud Aquitaine.

Mission de contractualisation et de gestion des assistantes maternelles.

La PMI gère l'accompagnement et l'accueil des jeunes enfants en journée chez une assistante maternelle.